

OFI INVEST INFLATION EURO

Rapport semestriel Situation au 30 juin 2026

Ce document ne fait pas l'objet de contrôle de la part du commissaire aux comptes

Société de gestion : OFI INVEST AM
Commercialisateur(s) : OFI INVEST AM
Dépositaire et conservateur : SOCIETE GENERALE
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE
Commissaire aux comptes : PricewaterhouseCoopers Audit

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français



TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

RECAPITULATIF DES CAS ET CONDITIONS DANS LESQUELS LE PLAFONNEMENT DES RACHATS A, AU COURS DE LA PERIODE, ETE DECIDE.

Néant.

En cas d'activation du dispositif du plafonnement des rachats, l'ensemble des porteurs du Fonds sera informé via le site internet de la Société de gestion : <https://www.ofi-invest-am.com>

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	22 621 208,75
Avoirs bancaires	31 908,05
Autres actifs détenus par l'OPCVM	2 042 715,25
Total des actifs détenus par l'OPCVM	24 695 832,05
Comptes financiers et Emprunts	-
Instruments financiers et Dettes	-3 333,22
Total des passifs	-3 333,22
Valeur nette d'inventaire	24 692 498,83

Evolution de l'actif net

	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET						
en EUR	24 692 498,83	24 770 409,29	38 414 309,78	47 690 545,96	89 357 650,52	124 706 693,84
Nombre de titres						
Catégorie de parts R	15 842,2100	16 162,2100	25 455,2100	31 788,8240	62 012,5600	84 280,0492
Catégorie de parts A	-	-	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts R en EUR	1 558,65	1 532,61	1 509,09	1 500,22	1 440,96	1 479,67
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts R						
en EUR	-	13,84	9,35	11,73	13,26	-
Date de distribution	-	19/05/2026	22/05/2025	18/04/2024	21/03/2023	-
en EUR	-	-	-	-	12,00	-
Date de distribution	-	-	-	-	22/03/2022	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-	-

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	91,61	91,60
Actions	-	-
Obligations	91,61	91,60
BTPS i 1.10% 15/08/2031	2,92	2,92
BTPS i 1.8% 15/05/2036	15,06	15,06
FRANCE 0.1% i 01/03/2032	2,10	2,10
FRANCE OAT i 0.7% 25/07/2030	18,19	18,18
FRANCE OAT i 3.15% 25/07/2032	0,89	0,89
FRANCE i 0.1% 01/03/2029	3,20	3,20
FRANCE i 3.40% 25/07/2029	14,34	14,34
FRENCH REPUBLIC 0.6% i 25/07/2034	1,31	1,31
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	3,08	3,08
ITALIAN REPUBLIC 2.35% 15/09/2035	4,95	4,95
KINGDOM OF SPAIN 0.65% i 30/11/2027	6,77	6,77
KINGDOM OF SPAIN i 1% 30/11/2030	11,26	11,26
REPUBLIC OF ITALY i 1.3% 15/05/2028	4,67	4,67

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
SPAIN i 2.05% 30/11/2039	2,88	2,88
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	8,27	8,27
OPC à capital variable	8,27	8,27
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	8,27	8,27
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	2 793 251,02	5 108 440,45
Actions	-	-
Obligations	2 793 251,02	5 108 440,45
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	2 647 315,85	947 182,19
OPC à capital variable	2 647 315,85	947 182,19